

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 8 décembre 2025 à 19 h  
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :**

Véronique Fournier, mairesse d'arrondissement  
Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement  
Jonathan Burnham, conseiller d'arrondissement  
Catherine Houbart, conseillère de ville  
Élise Tanguay, conseillère de ville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Benoît Glorieux, directeur d'arrondissement  
Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement  
Christian Bissonnette, directeur - Travaux publics  
Marc-Antoine Dionne, directeur - Culture sports loisirs et développement social  
Isabelle Gauthier, directrice - Services administratifs  
Marc-André Hernandez, directeur - Aménagement urbain et patrimoine  
Jonathan Chase, commandant - Service de police de la Ville de Montréal poste de quartier 15  
Melissa Gareau, secrétaire-rechercheur

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

**Ouverture de la séance**

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 02.

10.01

**CA25 22 0307**

**Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 8 décembre 2025**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

**CA25 22 0308**

**Approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 18 novembre 2025, à 9 h, le 25 novembre 2025, à 19 h et le 1<sup>er</sup> décembre 2025, à 19 h**

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

D'approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 18 novembre 2025, à 9 h, le 25 novembre 2025, à 19 h et le 1<sup>er</sup> décembre 2025, à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

**Période de commentaires des élus**

La mairesse Fournier revient sur les orientations du budget adopté à une séance précédente et fait le point sur les mesures actuelles en matière d'itinérance. Elle poursuit avec un appel à la solidarité en invitant la population à faire preuve de tolérance et de bienveillance envers les personnes vulnérables et à soutenir les organismes de première ligne qui leur offrent aide et réconfort.

Les membres du conseil prennent successivement la parole afin de présenter des dossiers, de faire état de suivis ou d'initiatives en cours et d'annoncer des événements à venir dans l'arrondissement.

10.04

**Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens**

La mairesse mentionne que le rapport est déposé sur le site Internet de l'arrondissement.

10.05

**Période de questions et commentaires du public**

À 19 h 20, la mairesse annonce le début de la période de questions. Les personnes mentionnées ci-dessous adressent une question relative au sujet suivant :

|                            |                                                                    |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Caroline Charest           | Cour à bois Saint-Patrick / Verdissement de la rue Augustin-Cantin |
| Jean-Carl Duford           | Futur parc Turcot                                                  |
| Maryan Kikhouna<br>(POPIR) | École primaire dans Griffintown                                    |
| Quentin Winstel            | Maintien des infrastructures                                       |
| Martin Hamel               | Déneigement de la piste du canal de Lachine                        |

La période de questions prend fin à 19 h 48.

10.06

Il est proposé par le conseiller Jolicoeur, appuyé par la conseillère Houbart, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 à 20.04 de l'ordre du jour.

**CA25 22 0309**

**Accorder un contrat à 9083-0126 Québec inc. pour des services d'excavation pneumatique dans l'arrondissement du Sud-Ouest, au montant de 380 107,35 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21163 (Lot 2) - 2 soumissionnaires**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'accorder à 9083-0126 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service d'excavation pneumatique dans l'arrondissement du Sud-Ouest, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 380 107,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21163 (Lot 2).

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20.01 1257062004

**CA25 22 0310**

**Exercer l'option de renouvellement d'une durée de douze mois, pour les services de sciage de béton, dans le cadre du contrat accordé à Construction GC-Merineau Ltée (CA24 220022) / Autoriser une dépense additionnelle de 77 938,68 \$, taxes incluses, majorant le montant total du contrat de 155 877,36 \$ à 233 816,04 \$, taxes incluses**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

**ET RÉSOLU :**

D'exercer l'option de renouvellement d'une durée de douze mois, pour les services de sciage de béton, dans le cadre du contrat accordé à Construction GC-Merineau Ltée (CA24 220022);

D'autoriser une dépense additionnelle de 77 938,68 \$, taxes incluses, majorant le montant total du contrat de 155 877,36 \$ à 233 816,04 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20.02 1257062002

---

**CA25 22 0311**

**Autoriser une dépense additionnelle de 344 925 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement du parc Campbell Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Les entreprises Rose Neige (CA24 220318), majorant ainsi le montant de la dépense totale de 2 824 461,03 \$ à 3 169 386,03 \$, taxes, contingences et incidences incluses**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser une dépense de 114 975 \$, taxes incluses, à titre de budget additionnel d'incidences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 229 950 \$, taxes incluses, à titre de budget additionnel de contingences pour les travaux d'aménagement du parc Campbell Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Les entreprises Rose Neige (CA24 220318);

D'autoriser l'incrément de la contingence du contrat accordé à Les entreprises Rose Neige, qui sera majoré de 229 950 \$, taxes incluses, passant de 416 230,75 \$ (20 %) à 646 180,75 \$ (31 %);

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites aux dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 23 % par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports et à 77 % par l'arrondissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20.03 1257972005

---

**CA25 22 0312**

**Autoriser une affectation de 28 181 \$, taxes incluses, provenant du report PDI afin de compenser le retrait du financement du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, dans le cadre du contrat octroyé à Cojalac inc., pour des travaux de réfection mineure de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest (CA24 220105)**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser une affectation de 28 181 \$, taxes incluses, provenant du report PDI afin de compenser le retrait du financement du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, dans le cadre du contrat octroyé à Cojalac inc., pour des travaux de réfection mineure de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest (CA24 220105);

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.04 1255973004

---

Il est proposé par le conseiller Burnham, appuyé par la conseillère Tanguay, de réunir pour fins d'études les articles 20.05 à 20.07 de l'ordre du jour.

---

**CA25 22 0313**

**Octroyer une contribution financière de 50 000 \$ pour l'année 2026 à la SDC Monk pour soutenir sa mission de revitalisation commerciale**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière de 50 000 \$, pour l'année 2026, à la SDC Monk, pour soutenir sa mission de revitalisation commerciale;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.05 1258062008

---

**CA25 22 0314**

**Octroyer une contribution financière de 50 000 \$ pour l'année 2026 à la SDC Pointe-Saint-Charles pour soutenir sa mission de revitalisation commerciale**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière de 50 000 \$, pour l'année 2026, à la SDC Pointe-Saint-Charles pour soutenir sa mission de revitalisation commerciale;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.06 1258062010

---

**CA25 22 0315**

**Octroyer une contribution financière de 50 000 \$ pour l'année 2026 à la Société de développement commercial Les Quartiers du Canal pour soutenir sa mission de revitalisation commerciale**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière de 50 000 \$, pour l'année 2026, à la Société de développement commercial Les Quartiers du Canal, pour soutenir sa mission de revitalisation commerciale;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.07 1258062009

---

CA25 22 0316

**Octroyer un soutien financier de 528 983,02 \$ pour l'année 2026 et de 264 491,51 \$ pour l'année 2027 au Centre sportif de la Petite-Bourgogne, dans le cadre de la réalisation de sa mission / Approuver le projet de convention à cet effet**

Il est proposé par   Nicolas Jolicoeur

appuyé par   Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier de 528 983,02 \$ pour l'année 2026 et de 264 491,51 \$ pour l'année 2027 au Centre sportif de la Petite-Bourgogne, dans le cadre de la réalisation de sa mission;

D'approuver le projet de convention de contribution financière à intervenir entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.08 1256481004

CA25 22 0317

**Octroyer un soutien financier totalisant la somme de 30 271,75 \$, pour l'année 2026, 30 271,75 \$ pour l'année 2027 et 30 271,75 \$ pour l'année 2028, à trois organismes, dans le cadre de la réalisation d'activités spécialisées de loisirs, sportives et culturelles / Approuver les projets de convention à cet effet**

Il est proposé par   Catherine Houbart

appuyé par   Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'octroyer des soutiens financiers totalisant la somme de 30 271,75 \$ pour l'année 2026, 30 271,75 \$ pour l'année 2027 et 30 271,75 \$ pour l'année 2028, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

| Organismes                                                                               | Projets                                                     | Montant 2026 | Montant 2027 | Montant 2028 | Total conventions 2026-2028 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------------------|
| Centre d'intégration à la vie active pour les personnes vivant avec un handicap physique | Activités de loisirs culturels - Démarche culturelle        | 20 134,24 \$ | 20 134,24 \$ | 20 134,24 \$ | 60 402,72 \$                |
| Corporation L'Espoir                                                                     | Activités de loisirs - Tous en scène                        | 4 174,66 \$  | 4 174,66 \$  | 4 174,66 \$  | 12 523,98 \$                |
| Les Scientifines                                                                         | Activités de loisirs scientifiques - Ateliers exploratoires | 5 962,85 \$  | 5 962,85 \$  | 5 962,85 \$  | 17 888,55 \$                |

D'approuver les projets de conventions de contributions financières à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.09 1250528001

CA25 22 0318

**Octroyer un soutien financier totalisant la somme de 186 664,09 \$, pour l'année 2026, 186 664,09 \$ pour l'année 2027 et 186 664,09 \$ pour l'année 2028, à six organismes, dans le cadre de la réalisation d'activités de loisirs, sportives et culturelles / Approuver les projets de convention à cet effet**

Il est proposé par   Nicolas Jolicoeur

appuyé par   Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'octroyer des soutiens financiers totalisant la somme de 186 664,09 \$, pour l'année 2026, 186 664,09 \$, pour l'année 2027 et 186 664,09 \$, pour l'année 2028, aux organismes ci-après désignés pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

| Organismes                                     | Projets                          | Montant 2026 | Montant 2027 | Montant 2028 | Total conventions |
|------------------------------------------------|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|
| Association des jeunes de la Petite Bourgogne  | Activités de loisirs et jeunesse | 67 390,54 \$ | 67 390,54 \$ | 67 390,54 \$ | 202 171,62 \$     |
| La maison des jeunes de Pointe St-Charles inc. | Activités de loisirs et jeunesse | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 71 564,13 \$      |
| Maison des jeunes la Galerie inc.              | Activités de loisirs et jeunesse | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 71 564,13 \$      |
| Maison des jeunes L'Escampette inc.            | Activités de loisirs et jeunesse | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 71 564,13 \$      |
| Opération jeunesse Ville-Émard/ Côte St-Paul   | Activités de loisirs et jeunesse | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 71 564,13 \$      |
| Les YMCA du Québec                             | Activités de loisirs et jeunesse | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 23 854,71 \$ | 71 564,13 \$      |

D'approuver les projets de convention de contributions financières à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.10 1255211001

CA25 22 0319

**Octroyer un soutien financier totalisant la somme de 533 571,72 \$, pour l'année 2026, 533 571,72 \$, pour l'année 2027 et 533 571,72 \$ pour l'année 2028, à deux organismes, dans le cadre de la réalisation de leur mission / Approuver les projets de convention à cet effet**

Il est proposé par   Catherine Houbart

appuyé par   Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'octroyer des soutiens financiers totalisant la somme de 533 571,72 \$ pour 2026, de 533 571,72 \$ pour 2027 et de 533 571,72 \$ pour 2028, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la réalisation de leur mission :

| Organismes                                                  | Montant 2026  | Montant 2027  | Montant 2028  | Contribution 2026-2028 |
|-------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|
| Centre de loisirs Monseigneur Pigeon                        | 316 732,71 \$ | 316 732,71 \$ | 316 732,71 \$ | 950 198,13 \$          |
| Centre récréatif culturel et sportif St-Zotique (CRCS) inc. | 216 839,01 \$ | 216 839,01 \$ | 216 839,01 \$ | 650 517,03 \$          |

D'approuver les projets de convention de contribution financière à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer ces dépenses conformément aux 'informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.11 1256481003

CA25 22 0320

**Octroyer un soutien financier de 78 632,63 \$ pour l'année 2026, 78 632,63 \$ pour l'année 2027 et 78 632,63 \$ pour l'année 2028 à Loisirs & Culture Sud-Ouest, pour la réalisation d'une programmation d'activités de loisirs et d'un camp de jour / Approuver un projet de convention à cet effet**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier de 78 632,63 \$ pour l'année 2026, 78 632,63 \$ pour l'année 2027 et 78 632,63 \$ pour l'année 2028 à Loisirs & Culture Sud-Ouest, pour la réalisation d'une programmation d'activités de loisirs et d'un camp de jour;

D'approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.12 1256748002

CA25 22 0321

**Octroyer un soutien financier totalisant la somme de 111 641,78 \$ pour l'année 2026, 111 641,78 \$ pour l'année 2027 et 111 641,78 \$ pour l'année 2028, à trois organismes, pour la réalisation d'activités culturelles / Approuver les projets de convention à cet effet**

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier totalisant la somme de 111 641,78 \$ pour l'année 2026, 111 641,78 \$ pour l'année 2027 et 111 641,78 \$ pour l'année 2028, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation d'activités culturelles :

| Organismes                              | Montant<br>2026 | Montant<br>2027 | Montant<br>2028 | Total<br>conventions |
|-----------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| Centre communautaire Tyndale St-Georges | 22 928,71 \$    | 22 928,71 \$    | 22 928,71 \$    | 68 786,13 \$         |
| Centre culturel Georges-Vanier          | 66 718,04 \$    | 66 718,04 \$    | 66 718,04 \$    | 200 154,12 \$        |
| Groupe Paradoxe                         | 21 995,03 \$    | 21 995,03 \$    | 21 995,03 \$    | 65 985,09 \$         |

D'approuver les projets de conventions de contributions financières à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.13 1255986006

Il est proposé par la conseillère Tanguay, appuyé par le conseiller Jolicoeur, de réunir pour fins d'études les articles 20.14 et 20.15 de l'ordre du jour.

CA25 22 0322

**Octroyer un soutien financier de 42 026,51 \$, pour l'année 2026, 42 026,51 \$, pour l'année 2027 et 42 026,51 \$ pour l'année 2028, au Club d'haltérophilie les Géants de Montréal / Approuver un projet de convention à cet effet**

Il est proposé par   Élise Tanguay  
appuyé par   Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier de 42 026,51 \$, pour l'année 2026, 42 026,51 \$, pour l'année 2027 et 42 026,51 \$ pour l'année 2028, au Club d'haltérophilie les Géants de Montréal;

D'approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.14 1257440002

CA25 22 0323

**Octroyer un soutien financier de 131 631,33 \$, pour l'année 2026, 131 631,33 \$, pour l'année 2027 et 131 631,33 \$ pour l'année 2028, au Club aquatique du Sud-Ouest, dans le cadre de la réalisation de sa mission / Approuver un projet de convention à cet effet**

Il est proposé par   Élise Tanguay  
appuyé par   Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier de 131 631,33 \$, pour l'année 2026, 131 631,33 \$, pour l'année 2027 et 131 631,33 \$ pour l'année 2028, au Club aquatique du Sud-Ouest, dans le cadre de la réalisation de sa mission;

D'approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.15 1257440003

CA25 22 0324

**Octroyer un soutien financier totalisant la somme de 243 044 \$ pour l'année 2026 à treize organismes dans le cadre d'une prolongation du Programme Prévention Montréal - Axe 1 et Axe 2 / Approuver les projets de conventions à cet effet**

Il est proposé par   Jonathan Burnham  
appuyé par   Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier totalisant la somme de 243 044 \$ pour l'année 2026, aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre d'une prolongation du Programme Prévention Montréal – Axe 1 et Axe 2

Axe 1

| Organismes                                                                         | Projets                                          | Montant   |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------|
| Action Gardien, Corporation de développement communautaire de Pointe Saint-Charles | IMF: intervenant.e.s de milieu pour les familles | 13 463 \$ |

|                                                                            |                                                                                                                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Amitié Soleil inc.                                                         | Une transition vers la maternelle (parents/enfants)                                                                              | 6 900 \$  |
| Centre d'aide à la réussite et au développement C.A.R.D.                   | Tuteur.trice supplémentaire pour le soutien et la persévérance scolaires                                                         | 7 893 \$  |
| Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé                         | Intervenante communautaire scolaire                                                                                              | 8 970 \$  |
| Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri          | Projet Intervention communautaire scolaire Sud-Ouest (ICS-SO) - Volet Saint-Henri                                                | 6 291 \$  |
| Famijeunes                                                                 | Les BBQ d'été 2026, BBQ Estival : Ensemble pour un quartier inclusif, vivant et sécuritaire                                      | 20 627 \$ |
| Le comité d'éducation aux adultes de de la Petite Bourgogne et de St-Henri | Club énergie - prévention des méfaits par les arts et le sport                                                                   | 11 039 \$ |
| Opération jeunesse Ville-Émard/ Côte St-Paul                               | Soutien Accompagnement et développement (SA Découverte)                                                                          | 8 073 \$  |
| Partageons l'espoir (Québec)                                               | Partager des histoires, créer des liens : développement de compétences sociales par la lecture et la création musicale numérique | 13 455 \$ |
| Station Familles                                                           | MAMMA - MA Maison Mon Arrêt, Service de soutien à domicile (relevailles)                                                         | 10 951 \$ |
| Les YMCA du Québec                                                         | C-Vert                                                                                                                           | 5 382 \$  |

Axe 2

|                                                             |                                              |           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------|
|                                                             |                                              |           |
| Les YMCA du Québec                                          | Zone jeunesse - prévention par le sport      | 22 000 \$ |
| Centre récréatif culturel et sportif St-Zotique (CRCS) inc. | Programme concerté d'accompagnement jeunesse | 28 000 \$ |
| La Maison Benoît Labre                                      | Cohabitation harmonieuse                     | 80 000 \$ |

D'approuver les projets de conventions de contributions financières à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par la Ville Centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.16 1255443005

CA25 22 0325

Autoriser une dépense de 121 721 \$, taxes incluses, pour la fabrication de mobilier urbain et de pièces de remplacement auprès du Service du matériel roulant et des ateliers de la Ville de Montréal, pour l'année 2026

Il est proposé par    Nicolas Jolicoeur  
  
                                 appuyé par    Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 121 721 \$, taxes incluses, pour la fabrication de mobilier urbain et de pièces de remplacement auprès du Service du matériel roulant et des ateliers de la Ville de Montréal, pour l'année 2026;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
20.17 1257192001

Il est proposé par la conseillère Tanguay, appuyé par la conseillère Houbart, de réunir pour fins d'études les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

---

**CA25 22 0326****Prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour le mois d'octobre 2025**

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

De prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) pour le mois d'octobre 2025, de la liste des bons de commande de moins de 25 000 \$, de la liste des factures non associées à un bon de commande et des virements budgétaires pour le période comptable d'octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1255650020

---

**CA25 22 0327****Prendre acte de la reddition de compte et du partage des excédents pour l'année 2024 ainsi que du remboursement de la réserve suite à la fermeture de l'activité de traitement des nids-de-poule avec une colmateuse mécanisée**

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

De prendre acte de la reddition de compte, du partage des excédents de l'année 2024 ainsi que du remboursement de la réserve pour l'activité concernant le traitement des nids-de-poule avec une colmateuse mécanisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1259364003

---

Il est proposé par le conseiller Jolicoeur, appuyé par la conseillère Houbart, de réunir pour fins d'études les articles 30.03 à 30.05 de l'ordre du jour.

---

**CA25 22 0328****Autoriser le dépôt de projets pour une demande de financement au Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics 2026 du Bureau de la transition écologique et de la résilience de la Ville de Montréal**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement au Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics 2026 pour les projets suivants et engager l'arrondissement du Sud-Ouest à assumer sa part de responsabilité dans ces projets :

- Réfection, consolidation et bonification du jardin communautaire Pointe-Verte par l'amélioration de certaines installations et certains aménagements;
- Aménagement d'un nouveau jardin collectif sur le Lot 5.

De désigner la cheffe de division du Bureau de projets, à titre de mandataire et de signataire, pour et au nom de l'arrondissement du Sud-Ouest, pour la signature de tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour les projets ci-haut mentionnés;

De confirmer l'engagement de l'arrondissement à réaliser les activités énoncées à la demande de financement;

De s'assurer de la conformité du projet aux plans, à la réglementation d'urbanisme ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1259492001

---

#### CA25 22 0329

**Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains du ministère des Transports et de la Mobilité durable / Confirmer la contribution approximative de 28 802 \$ de la Ville / Désigner la cheffe de division - Mobilité et planification des déplacements en tant que mandataire et signataire, pour et au nom, de l'Arrondissement du Sud-Ouest à l'égard de tout engagement relatif à ce fonds**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains du ministère des Transports et de la Mobilité durable, pour l'achat et l'installation sécurisée des supports à vélo;

De confirmer la contribution approximative de la Ville de 28 802 \$;

De désigner la cheffe de Division mobilité et planification des déplacements à titre de mandataire et signataire, pour et au nom, de l'arrondissement du Sud-Ouest à l'égard de tout engagement relatif à ce fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.04 1259793005

---

#### CA25 22 0330

**Approuver le rapport final comprenant le détail des dépenses pour le projet concernant l'achat de supports à vélo pour installation aux abords des intersections, ayant fait l'objet d'une aide financière auprès du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains du ministère des Transports et de la Mobilité durable**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'approuver le rapport final comprenant le détail des dépenses pour le projet concernant l'achat de supports à vélo pour installation aux abords des intersections, ayant fait l'objet d'une aide financière auprès du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.05 1259793006

---

#### CA25 22 0331

**Approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest pour l'année 2026**

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest pour l'année 2026 comme suit :

- Le lundi 9 février 2026,
- Le lundi 9 mars 2026,
- Le lundi 13 avril 2026,
- Le lundi 4 mai 2026,
- Le lundi 8 juin 2026,
- Le lundi 13 juillet 2026,
- Le mardi 8 septembre 2026,
- Le mardi 13 octobre 2026,
- Le lundi 9 novembre 2026,
- Le lundi 7 décembre 2026.

Les séances se tiennent à 19 h, à la salle du conseil située au 2<sup>e</sup> étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
30.06 1255650016

CA25 22 0332

Octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant la somme de 2 036 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement

Il est proposé par Jonathan Burnham  
appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'autoriser une affectation de surplus de 2 036 \$;

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant la somme de 2 036 \$, à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

| Organismes                                                        | Projets                                                                                                         | Montants |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Société d'histoire Saint-Paul-Émard                               | Pour financer le déménagement et l'entreposage du matériel, en attendant l'ouverture du carrefour communautaire | 1 086 \$ |
| Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri | Pour financer la soupe populaire au métro Lionel-Groulx                                                         | 200 \$   |
| Amitié Soleil inc.                                                | Pour financer l'organisation des activités de Noël                                                              | 100 \$   |
| Centre communautaire Tyndale St-Georges                           | Pour financer l'organisation des activités de Noël                                                              | 100 \$   |
| Épicentre Saint-Henri                                             | Pour financer la distribution de paniers de Noël de l'association                                               | 250 \$   |
| Résidence Charlevoix inc.                                         | Pour financer l'organisation des activités de Noël                                                              | 100 \$   |
| Les Habitations Alexandra                                         | Pour financer l'organisation des activités de Noël                                                              | 100 \$   |
| Association Des Locataires De L'Habitation André-Laurendeau       | Pour financer l'organisation des activités de Noël                                                              | 100 \$   |

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
30.07 1255811009

Il est proposé par le conseiller Jolicoeur, appuyé par la conseillère Houbart, de réunir pour fins d'études les articles 40.01 à 40.03 de l'ordre du jour.

**CA25 22 0333**

**Adopter un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Monk pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2025;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au projet de règlement depuis son dépôt.

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'adopter un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Monk pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation, qu'il soit numéroté RCA25 22015 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1258062005

---

**CA25 22 0334**

**Adopter un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du canal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2025;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au projet de règlement depuis son dépôt.

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'adopter un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du canal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation, qu'il soit numéroté RCA25 22016 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1258062006

---

**CA25 22 0335**

**Adopter un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Pointe-Saint-Charles pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2025;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au projet de règlement depuis son dépôt.

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'adopter un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Pointe-Saint-Charles pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation, qu'il soit numéroté RCA25 22017 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1258062007

---

#### **CA25 22 0336**

##### **Adopter un Règlement sur les tarifs (exercice financier 2026)**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> décembre 2025;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> décembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au projet de règlement depuis son dépôt.

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2026), qu'il soit numéroté RCA25 22018 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1255650019

---

#### **CA25 22 0337**

##### **Adopter un Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026)**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> décembre 2025;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> décembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au projet de règlement depuis son dépôt.

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026), qu'il soit numéroté RCA25 22019 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1259364004

---

Il est proposé par le conseiller Jolicoeur, appuyé par le conseiller Burnham, de réunir pour fins d'études les articles 40.06 et 40.07 de l'ordre du jour.

---

#### **CA25 22 0338**

##### **Édicter les ordonnances nécessaires dans le cadre d'événements publics - Séance du 8 décembre 2025**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), une ordonnance autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 8 décembre 2025.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8), une ordonnance autorisant la vente de boissons, non alcoolisées et alcoolisées, d'articles promotionnels et de nourriture, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 8 décembre 2025.

D'édicter, en vertu du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280, paragraphes 1° et 3° de l'article 531), une ordonnance autorisant l'installation d'enseignes et/ou de bannières, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1259838014

---

#### CA25 22 0339

**Édicter une ordonnance, en vertu de l'article 20.1 du Règlement sur le bruit à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre B-3), autorisant l'exécution de travaux pour reconstruire et réhabiliter la chambre de vannes De Courcelle située au 4681, rue Saint-Ambroise, et permettre la rétention des eaux usées en période de pluie afin de limiter et éviter les surverses, en dehors des plages horaires prescrites**

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu de l'article 20.1 du Règlement sur le bruit à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre B-3), une ordonnance autorisant l'exécution des travaux pour reconstruire et réhabiliter la chambre de vannes De Courcelle située au 4681, rue Saint-Ambroise, et permettre la rétention des eaux usées en période de pluie afin de limiter et éviter les surverses, en dehors des plages horaires prescrites, pour la période du 10 décembre 2025 au 31 mars 2026 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1251228014

---

#### CA25 22 0340

**Retirer deux espaces de stationnement tarifés sur l'avenue Atwater, entre les rues Notre-Dame Ouest et Charles-Biddle, dans le cadre du projet de sécurisation de l'intersection de la rue Rufus-Rockhead et de l'avenue Atwater**

Attendu le paragraphe 6° de l'article 4 du Règlement sur la circulation et le stationnement à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M. chapitre C-4.1);

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

De retirer l'espace de stationnement tarifé SP256, situé sur le côté nord de l'avenue Atwater, à partir de 5 mètres à l'ouest de la rue Rufus-Rockhead;

De retirer l'espace de stationnement tarifé SP263, situé sur le côté sud de l'avenue Atwater, à partir de 5 mètres à l'est de la rue Rufus-Rockhead;

De conserver toute autre signalisation en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1259536003

---

**CA25 22 0341**

**Accepter le versement d'une somme compensatoire de 312 500 \$ à des fins de parc ou de terrain de jeux dont le total équivaut à 10 % de la valeur des lots projetés 6 597 964 et 6 597 965 (lot actuel du cadastre du Québec 1 382 313), situé au 2760, rue de Reading, et ce, conformément au Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055)**

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

D'accepter la somme de 312 500 \$ à des fins de parc, que le propriétaire du lot 1 382 313 du cadastre du Québec situé au 2760, rue de Reading, doit transmettre à la Ville en satisfaction du paragraphe 2° de l'article 3 du Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055), équivalant à 10 % de la valeur réelle des nouveaux lots projetés 6 597 964 et 6 597 965;

D'imputer la recette au compte de fonds de parc, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1251228013

---

**CA25 22 0342**

**Approuver les plans PIIA - Projet de construction pour l'immeuble portant le numéro 400, rue Richmond - Le Se7t - Phase 3**

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA07 22019), les plans d'architecture préparés par Josée Bérubé, architecte, déposés et estampillés en date du 16 juin 2021 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 400, rue Richmond - Le Se7t - Phase 3, à la condition suivante :

- Exiger une garantie financière de 100 000 \$ pour la réalisation pleine et entière des travaux d'aménagement paysagers du projet, avant l'émission du permis de construction, sans possibilité de modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1254824010

---

Il est proposé par le conseiller Jonathan Burnham, appuyé par la conseillère Élise Tanguay, de réunir pour fins d'études les articles 51.01 à 51.04 de l'ordre du jour.

---

**CA25 22 0343**

**Recommander au conseil d'agglomération de nommer Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant élu de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

De recommander au conseil d'agglomération de nommer Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
51.01 1258062012

---

**CA25 22 0344**

**Nommer Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de la SDC Monk**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

De nommer Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de la SDC Monk.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
51.02 1258062011

---

**CA25 22 0345**

**Nommer Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de la Société de développement commercial Les Quartiers du Canal**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

De nommer Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de la Société de développement commercial Les Quartiers du Canal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
51.03 1258062013

---

**CA25 22 0346**

**Nommer Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de la SDC Pointe-Saint-Charles**

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

De nommer Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de la SDC Pointe-Saint-Charles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
51.04 1258062014

---

**CA25 22 0347**

**Déposer les déclarations des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement**

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement, messieurs Burnham et Jolicoeur, et ce, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
60.01 1255650021

---

**Période de questions et d'informations réservée aux conseillers**

Aucun commentaire.

70.01

---

À 20 h 16, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la mairesse déclare la séance levée.

---

Véronique Fournier  
Mairesse d'arrondissement

---

Daphné Claude  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 février 2026.

---

Initiales Daphné Claude